

CONSEIL D'ECOLE
PROCES-VERBAL

REUNION du vendredi 22 mars 2024

Maternelle

ECOLE élémentaire

 Primaire

Adresser :

- 2 exemplaires à l'inspecteur de l'Education nationale de circonscription

- 1 exemplaire au maire

	Nom	Fonction	Présent	Absent
Pour la municipalité				
Mr	Nigay	Mr le Maire	x	
Mme	Van Boxstael	Adjointe	x	
Pour les représentants de l'école				
Mme	RENARD	Parent d'élève élu titulaire	x	
Mme	SPIRA	Parent d'élève élu titulaire	x	
Mr	HUET	Parent d'élève élu titulaire	x	
Mme	PIERRE	Parent d'élève élu titulaire	x	
Mr	ALIZAR	Parent d'élève élu titulaire	x	
Mme	ROUSSEAU	Parent d'élève élu titulaire		excusée
Mme	WIART	Parent d'élève élu titulaire		excusée
Mr	QUENET	Parent d'élève élu titulaire		excusé
Mme	NAKACHE	Parent d'élève élu suppléant		excusée
Mme	SAN MARTIN	Parent d'élève élu suppléant	x	
Mme	ROBACHE	Parent d'élève élu suppléant	x	
Mr	VERBRUGGHE	Parent d'élève élu suppléant	x	
Pour l'école				
Mr	BUTEL	Inspecteur de l'éducation nationale		excusé
Mme	SCHINKLER	Enseignante PS	x	
Mme	LONGLUNE-CARTERON	Enseignante MS	x	
Mme	LEROY	Enseignante GS	x	
Mme	GERBAULT	Enseignante CP /CE1	x	
Mme	LEMAIRE	Enseignante CE1	x	
Mme	ANCIAUX	Enseignante CE2 /CM1	x	
Mme	GUILBERT	Enseignante CM1 /CM2	x	
Mme	TALLON	Enseignante CM2	x	
Mme	ROUSSEL	Atsem	x	
Mme	SIMONINI	Atsem	x	

Procès-verbal établi le 22 mars 2024

Le président, directeur de l'école,

Nom : Mme Anciaux

Le secrétaire de séance,

Nom : Mme Longlune--Carteron

TITRE ET DEVELOPPEMENT

- heure de début de séance : 17h30 - heure de fin de séance : 18h20 Secrétaire de séance : Mme Longlune--
Carteron

- Effectif pour la rentrée 2024

Comme annoncé au 1^{er} conseil d'école une fermeture de classe est confirmée à la rentrée 2024.

En effet, 31 CM2 vont au collège et 10 PS sont enregistrés en mairie. Nos effectifs baissent de 20 élèves. Ce qui signifie que l'an prochain, on devrait avoir 162 élèves répartis sur 7 classes cela fait une moyenne de 23 élèves.

Comme nous sommes une école primaire, l'inspection académique doit décider si cette fermeture est en maternelle ou en élémentaire selon les effectifs prévus. C'est en maternelle qu'elle a été décidée

Bien sûr, si les inscriptions en PS devaient être plus nombreuses que prévues, nous alerterons Mr le maire et moi-même immédiatement l'inspection.

- PPMS

Nous avons fait les deux exercices PPMS intrusion et confinement. Nous avons réitéré notre demande à la mairie pour une alerte PPMS dans l'école. Nous avons fait une alerte incendie et nous en referons une la semaine prochaine.

Il est signalé que la classe de MS ne peut plus utiliser les sorties de secours (encombrement par des branches et des tuiles) et le portail reliant la maternelle et l'élémentaire est condamné vu l'affaissement de la cour. Avez-vous des précisions sur cet affaissement ? D'autres fissures apparaissent (dans le couloir élémentaire, au milieu de la cour élémentaire). Mr le Maire répond qu'il a contacté des entreprises pour y remédier.

D'autre part, le portail et le portillon de la maison attenant à l'école ne sont pas fermés. Pouvez-vous donc les fermer ? Mr le Maire dit que cela sera fait.

- Bilan des Activités aquatiques

Le cycle des CM2 s'est terminé début décembre. Certains ont validé le savoir nager. Tout s'est bien passé. 19 élèves sur 31 ont l'Attestation de Savoir Nager en Sécurité (ASNS). Une autre partie a eu l'aisance aquatique. Ils ont jusqu'à la fin du cycle 3 pour valider l'attestation.

Le cycle de CP et CE1 se termine lundi prochain. Les évaluations de validation du pass nautique ont été passées lundi dernier. Il y avait des groupes de niveaux. 9 élèves ont validé le pass nautique sans brassières de sécurité, 19 avec brassière de sécurité et 16 sur 45 n'ont rien validé du tout. Des jeux aquatiques ont été proposés ce lundi et lundi prochain.

- Deuxième évaluation des CP

Résultat de la deuxième évaluation des CP : la classe a un bon niveau. Beaucoup ont évolué notamment en lecture. Quelques enfants identifiés en difficulté le sont encore à ce stade de l'année avec une légère évolution Ils ont réduit leur écart tout en restant encore fragile.

- Point sur la coopérative scolaire

La participation des familles est de plus en plus faible. Nous avons pu ces dernières années utiliser ce qui restait des années de confinement. Mais cette année, nous allons devoir demander une participation plus importante pour les sorties scolaires.

Lors de la chorale, nous mettrons en vente un recueil des chansons chantées par les enfants au prix de 2 euros. De plus, nous proposerons un verre de menthe ou de grenadine avant et après le spectacle au prix de 50 ct.

Il faudra donc une grande table demande faite à la mairie.

- Sorties scolaires

PS/MS : sortie à la ferme, une participation de 5€ sera demandée aux familles. La date est le 24 mai.

GS et CP/CE1 : sortie à la mer en d'Authie, du littoral et avec découverte du littoral et animation nature avec un intervenant. Une participation de 8€ environ sera demandée aux familles. Un bus avec toilettes a été demandé car grand temps de trajet (2 heures aller, 2 heures retour). La date est le 18 juin.

CE2/CM1/CM2 : sortie au château d'Auvers sur Oise : visite du château, atelier peinture pour réaliser un paysage avec des professionnels, visite du château, du jardin, et visite de la ville. Une participation de 10€ sera demandée aux familles. La date est le mardi 9 avril.

CE1/CM2 : la sortie n'a pas été encore décidée.

- Actions de l'association « la Récré »

Nous remercions l'association pour le spectacle de Noël. Les enfants ont apprécié. Le carnaval aura lieu de nouveau le vendredi 19 avril 2024 après-midi selon différents parcours. Les crêpes sont reconduites à la fin du défilé.

L'association annonce que c'est la dernière année et que pour le moment il n'y a aucun repreneur. Une mère seulement s'est manifestée. L'Assemblée Générale aura lieu le 5 avril.

- La fête de l'école

Elle aura lieu le 28 juin à 18h00. Comme l'an passé, nous ferons la kermesse l'après-midi, ce qui permet à tous les élèves de bénéficier de ce temps de jeu. La scène (prêt mairie), la sono (ILEP), les deux structures gonflables (ILEP) ont été demandées dès le mois de septembre. Il y aura aussi une machine à pop corn.

Est-ce que l'association « la récré » reprend le relais à 16h30 ? : Oui y compris la buvette.

Nous vendrons les programmes comme d'habitude et nous ferons une tombola 100 % gagnante pour remplacer les enveloppes et le panier garni.

- Questions des représentants des parents d'élèves

Aucune

La séance est levée à 18h20.